

Afrique orientale et australe : quatre pays signent un APE intérimaire avec l'UE

L'Union européenne (UE) et quatre pays du groupe régional d'Afrique orientale et australe (AfOA), la République de Maurice, les Seychelles, le Zimbabwe et Madagascar, ont signé le 29 août à Maurice, un accord de partenariat économique (APE) intérimaire. Les Comores et la Zambie ont indiqué qu'ils signeront à une date ultérieure. D'autres pays de la région tels que la République de Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Malawi et le Soudan participent aux négociations en cours d'un accord régional plus large. L'accord signé permet « *un accès immédiat et sans restriction* » aux marchés de l'UE (avec des périodes de transition pour le riz et le sucre). En contrepartie, au cours des quinze prochaines années, les marchés des pays signataires s'ouvriront aux importations de l'UE, en éliminant progressivement les droits de douane affectant, selon le pays, entre 80 % et 98 % de leurs importations en provenance de l'UE. Plusieurs produits agricoles et manufacturés dits « *sensibles* » tels que le lait, la viande, les légumes, les produits textiles, la chaussure et l'habillement, sont cependant exclus de cette libéralisation.

La commissaire européenne chargée du commerce, Catherine Ashton, a expliqué qu'il y avait désormais « *une base pour construire un partenariat commercial plus complet qui soutiendra les efforts déployés par les pays de l'AfOA pour bâtir des économies diversifiées et durables* », ajoutant que « *cet accord rassemble des pays variés dans le cadre d'un accord commercial unique avec l'UE, adapté aux besoins spécifiques de la région et reconnaissant sa diversité.* »

Les discussions sur l'accord de partenariat complet, devant être signé par l'ensemble des pays de l'AfOA, qui portera sur les services, les investissements, l'agriculture, les normes techniques, la facilitation des échanges et les règles liées au commerce, se sont ensuite poursuivies. La protection des industries naissantes et les taxes à l'exportation ont notamment été évoquées. L'UE et les pays de l'AfOA se sont donnés jusqu'à fin octobre pour conclure l'acte final de l'APE.

2^{ème} congrès mondial de l'agroforesterie

Une étude, intitulée *Trees on farms*, présentée lors du 2^{ème} congrès mondial de l'agroforesterie à Nairobi au Kenya du 23 au 28 août 2009, souligne que près de la moitié des terres cultivées à travers la planète sont en partie boisées. Le Centre mondial d'agroforesterie, qui a réalisé l'étude, basée notamment sur des images satellite, estime que 46% des terres agricoles mondiales, soit 1 milliard d'hectares, sont aussi plantées d'arbres, avec un couvert forestier d'au moins 10%. Les arbres fournissent aux exploitations agricoles un grand nombre de services. En plus de la capture du carbone, les arbres améliorent la qualité des sols, fournissent du fourrage au bétail ou du bois pour l'habitat et le chauffage ainsi que des fruits ou des noix. « *S'ils étaient plantés systématiquement sur les terres agricoles, les arbres permettraient d'améliorer la résilience des producteurs en leur fournissant nourriture et revenus* » a expliqué Tony Simons, le directeur général adjoint du Centre mondial d'agroforesterie. Il a insisté sur le fait que « *les arbres donnaient essentiellement aux producteurs le choix. Choix d'entreprendre, choix du marché, choix de la diversification, choix d'une faible quantité de travail nécessaire, choix de multiples fonctions.* » C'est plus de 50 000 espèces d'arbres qui peuvent être utilisées dans les pays en développement. Selon le rapport, les arbres sont une partie intégrante du paysage agricole sur toute la planète, sauf en Afrique du Nord et en Asie occidentale. Au cours des échanges, Wangari Muta Maathai, la militante écologiste et prix Nobel de la paix en 2004, a affirmé que cette étude apportait « *des preuves convaincantes que les exploitations agricoles et les forêts ne sont en aucune manière mutuellement exclusives, mais que les arbres sont en fait essentiels à la production agricole partout dans le monde* ».

La culture de la banane est menacée en Afrique par des virus

Deux virus ravagent actuellement les bananiers sur le continent africain et pourraient avoir d'importantes répercussions sur les ressources alimentaires de 30 millions d'Africains qui dépendent en grande partie de cette denrée. Les virus auraient déjà infecté 45 000 hectares de bananeraies au Malawi et une enquête réalisée en 2008 a révélé leur présence dans onze autres pays, notamment au Gabon, en RDC ou encore dans le Nord de l'Angola, selon l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). L'Ouganda, le principal cultivateur et consommateur de bananes du continent, est affecté par le virus depuis 2001 et aurait accusé une perte estimée entre 70 à 200 millions de dollars. Les chercheurs considèrent que la maladie est « *bien établie au Gabon, en République Démocratique du Congo, au Nord de l'Angola et au Malawi* ». Certaines régions connaissent jusqu'à 90 % de pertes de leur production. Selon Lava Kumar, chercheur à l'IITA, ces maladies nécessitent « *des mesures de contrôle drastiques et chères telles que l'excavation entière des champs de bananes pour les traiter avec des pesticides, ou encore faire brûler les plants de bananes* ».

Sources : AFP, Reuters, Union européenne, Le Nouvel Obs, CGIAR, Courrier international.